

Rendez-vous avec l'histoire de la dernière Baronnie de Taintignies (anciennement Taintegnies) et du "Château Crombez".

Environ un an avant sa mort, le Baron Louis Arnould de Bernard délaissa sa baronnie de Taintegnies et les fiefs en dépendant, qui passèrent par achat dans la noble maison des Le Clément de Saint-Marcq, sur décret de licitation du Bailliage du Tournaisis, le 12 juillet 1722.

Illustre par son origine, illustre par ses hauts faits, la Maison Le Clément de Saint-Marcq est originaire du Cambrésis. Son origine connue remonte à 1354, avec Pierre Le Clément, dit Bosse, patricien de Cambrai. Elle se transporta en Artois et se distingua par les hautes dignités dont elle a été revêtue et par les belles alliances qu'elle contracta.

Elle a donné un gouverneur général aux Royaumes de Galice, de Valence, de Murcie et d'Aragon. Elle compte parmi ses membres des officiers généraux et supérieurs au Service de France. Elle s'est alliée aux maisons nobles de la Vigne, de Wattines, de Sivry, d'Ostrel de Flers, de Beaufort, de Hangouart, de Blondel de Beauregard, de Béthune-Hesdigneul, etc... Elle a possédé dans l'Artois les terres et seigneuries de Lévacques, de l'Oeulle, de Fauchy, de la Ferté; celle de Saint-Marcq qu'elle possède encore aujourd'hui depuis environ 300 ans; celle de Cambligneul et de Souisch et la baronnie de Taintignies.

Par sentence de l'Election d'Artois du 13 octobre 1588, elle obtient reconnaissance d'extraction noble et le 11 octobre 1658, le Roi Louis XIII accorda à ses membres le titre de chevalier. En décembre 1692, un diplôme de Sa Majesté le Roi Louis XIV lui confère le titre de chevalier héréditaire.

La famille des Le Clément se divisait en deux branches : la branche aînée ou Le Clément de Taintegnies (aujourd'hui éteinte) et la branche cadette ou Le Clément de Saint-Marcq dont le chef réside à Gand. C'est à Monsieur le Chevalier Le Clément de Saint-Marcq que nous devons ces détails concernant son illustre famille.

Les Le Clément de Saint-Marcq et de Taintegnies portaient : "de gueules à trois trèfles d'or, au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable, l'écu sommé d'une couronne à neuf perles, supporté par deux lions d'or, contournés, armés et lampassés de gueules".

"Devise : CLEMENCE ET VAILLANCE".

Le premier Le Clément en Taintegnies fut Messire Robert Le Clément de Molinelle de Saint-Marcq, prêtre et chanoine de la cathédrale de Tournai.

Le 18 mars 1723, son procureur Jean Colier, prêtre, releva le fief et baronnie de Taintignies. Il mourut à Tournai en 1742, âgé de 72 ans et fut enterré dans la cathédrale où se trouve encore aujourd'hui sa pierre sépulcrale surmontée de ses armoiries.

Messire Philippe Robert Le Clément de Saint-Marcq eut pour héritier et successeur son neveu, Philippe Alexandre, né à Lille le 21 juillet 1720, fils de Philippe François Le Clément, Seigneur de Saint-Marcq en Artois, colonel au Service de France, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis.

Sous le gouvernement hollandais, le baron de Taintegnies adresse le 12 mars 1817 au gouverneur de la Province du Hainaut, une requête tendant à obtenir pour la commune la reconnaissance du sceau de village aux armes des Le Clément, existant déjà avant la révolution française.

Le Conseil suprême de la Noblesse des Pays-Bas y répond en arguant qu'une commune n'a pas le droit de porter le blason de son seigneur, étant donné que par achat ou autrement, elle est exposée à un changement continuuel d'armoiries...

Et les actes administratifs continueront à porter le cachet aux armes des Pays-Bas avec la légende HENNEGOUW.

Le mariage forcé Belgique-Hollande ne fut pas heureux et les belges, très tôt lassés d'être traités en parents pauvres, déclenchèrent à leur tour leur propre révolution.

Les journées historiques de septembre 1830 boutèrent hors de Bruxelles l'opresseur batave. Une jeune dynastie fut donnée à nos ancêtres qui allaient désormais goûter les douceurs de la liberté et se consacrer à la grandeur de la Patrie.

Trois volontaires de Taintegnies partirent pour la capitale et participèrent aux glorieuses batailles de la libération.

Philippe Alexandre Joseph Le Clément de Saint-Marcq, seigneur de Taintegnies, Guignies et autres lieux, major au régiment du Soissonais, épousa par contrat passé à Lille le 10 janvier 1750, noble Dame Marie-Thérèse d'Ostrel de Flers dont il eut :

1. Philippe-Marie-Hubert-Joseph Le Clément, chevalier héréditaire de Saint-Marcq et baron de Taintegnies, né à Taintegnies le 14 janvier 1751. Le 26 avril 1816, il obtint de Sa Majesté le Roi Guillaume d'Orange Nassau, reconnaissance de noblesse et du titre de baron de Taintegnies, transmissible par progéniture masculine, les autres descendants mâles portant celui de chevalier.

2. Philippe-Hubert-Joseph, né à Taintegnies le 7 septembre 1753, chevalier du Souich et gentilhomme des Etats d'Artois, fixé à Lecelles;

3. Philippe-Louis-Joseph, né à Taintegnies le 3 mai 1755, chevalier de Saint-Marcq, seigneur des Mazure à Lecelles;

4. Damoiselle Philippine Caroline, morte toute jeune en 1763;

5. Philippe-Auguste-Joseph né à Taintegnies le 6 juin 1763.

Au troisième fils Philippe-Louis-Joseph, le Roi Guillaume d'Orange confirma par lettres patentes du 6 décembre 1827, le titre de chevalier héréditaire et de gentilhomme de haute naissance, transmissible à tous les descendants mâles.

En 1740, la terre de Guignies proprement dite, dépendance de la châtellenie de Lille, appartenait au baron de Taintegnies. Il y eut, cette année, procès pour le droit de chasse entre le baron LE CLEMENT, seigneur de Taintegnies et de Guignies et le Sire de GOUDT, maître des seigneuries de LADESSOUS et DESLIEZ, en Guignies également.

Un arrêt du Parlement de Flandre rendu à Douai cantonna les deux seigneurs dans les limites respectives de leurs seigneuries. Plus tard, monsieur LE CLEMENT acheta la seigneurie de LADESSOUS qui s'étendait autrefois sur une grande partie de la place de Guignies.

Dès 1830, notre village connaît un nouvel essor et une progressive poussée vers le bien-être. Certes, l'ouvrier doit toujours peiner dur pour gagner sa croûte mais il travaille de gaieté de coeur dans une ambiance exempte de toute contrainte.

Taintegnies comptait en 1807, 1447 habitants. En 1812, on y trouvait 1468 âmes et 367 maisons. Le recensement de 1833 accuse un bel accroissement, donnant 1929 habitants et 413 maisons soit à peu près cinq personnes par foyer.

Comme monuments publics, notons à l'époque, l'église paroissiale et une école primaire bâtie en 1825.

Le baron Philippe-Alexandre LE CLEMENT mourut en son château de Taintegnies le 8 juillet 1766 et fut inhumé dans le choeur de l'ancienne église. L'on y voyait au siècle dernier son épitaphe en lettres d'or sur fond noir avec au-dessus les armoiries des LE CLEMENT et des OSTREL de FLERS, accolées sous une couronne de baron et supportées par deux lions regardants.

Dans le fond de l'église actuelle, il en existe encore une réplique infidèle. C'est une plaque de marbre avec fronton sculpté d'où ressortent un heaume couronné et le blason des LE CLEMENT de SAINT-MARCQ.

Philippe-Hubert-Marie-Joseph LE CLEMENT hérita de la baronnie en 1766. Il obtint par des lettres patentes de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche le titre de baron de Taintegnies le 29 mars 1777. Il fut maire du village de 1808 à 1832. Le baron Philippe LE CLEMENT était, à l'aube du 19ème siècle, possesseur d'une bonne partie du village : 113 hectares entre lesquels la ferme d'Estrayelles avec environ 20 bonniers, dont il se rendit aussi acquéreur en 1806. Il avait fait raser le vieux manoir féodal des BERNARD et, près de son emplacement transformé en vaste pelouse d'agrément, s'éleva la superbe demeure, joyau moderne dans l'écrin d'un parc, propriété depuis 1856 de la famille CROMBEZ.

Voilà la raison pour laquelle la population actuelle désigne cette propriété comme étant "le Château Crombez".

Philippe LE CLEMENT de SAINT-MARCQ s'était allié à Dame Marie-Thérèse de BLONDEL, d'où sont issus :

1. Auguste-Marie-Hubert LE CLEMENT de Taintegnies;
2. Marie-Thérèse Hyacinthe LE CLEMENT, née à Taintegnies en 1777;
3. Louis-Lamoral LE CLEMENT de Taintegnies, né à Fechain le 5 août 1789.

Le fils cadet, Louis-Lamoral LE CLEMENT fut page à la Cour de France, lieutenant au 1er régiment de Hussards, chef d'escadron au 13ème régiment.

Le 1er janvier 1812, Napoléon le nomma chevalier de l'Empire et le fit officier de la Légion d'Honneur.

C'est à lui qu'échut le domaine paternel en 1832.

De son alliance avec Dame Amélie-Henriette-Sophie-Julie-Caroline, baronne de VILLE, il eut trois enfants :

1. Zoé-Henriette née à Tournai le 02 mai 1819;
2. Célénie-Hiacinthe-Hubertine née à Ere le 12 février 1821;
3. Philippe-Hubert né à Taintegnies le 10 août 1823.

Philippe-Hubert LE CLEMENT administra la commune comme bourgmestre de 1851 à 1858. De son union avec Dame Mathilde-Félicité WALSCH, il n'aura que trois filles :

1. Marie-Philippine-Amélie née à Taintegnies le 12 août 1848;
2. Isabelle-Hubertine-Emma-Caroline née à Taintegnies le 21 octobre 1849;
3. Aline-Estelle née à Taintegnies le 29 mars 1851.

Il vendit son château et ses biens en 1856 à monsieur François CROMBEZ-VERHEYDEN et quitta le village.

Avec Philippe-Hubert LE CLEMENT s'éteignit, faute de descendance mâle, la branche aînée et la lignée des barons LE CLEMENT de Taintegnies.

On retrouve dans les années 1890-1895, la trace d'un certain Philippe-Hubert LE CLEMENT de SAINT-MARCQ dans l'Etat indépendant du Congo à Kasongo en plein coeur du Maniema en tant que "résidant". Sa mission était très délicate et dangereuse puisqu'il s'agissait de lutter contre les marchands d'esclaves arabes dont les rafles humaines sévissaient à la fin du XIXème siècle.

Dans l'allée du vieux cimetière de Taintegnies, un monument mortuaire a été érigé à la mémoire de Philippe LE CLEMENT de SAINT-MARCQ. Malheureusement, le manque d'entretien et l'érosion ont causé de sérieux dégâts.